

## Baromètre du surendettement : note explicative

Le baromètre du surendettement est publié trimestriellement<sup>1</sup> et contient les éléments suivants, pour la France métropolitaine :

### 1. Données d'activité des cinq dernières années

Le tableau présente les principaux indicateurs relatifs au traitement du surendettement au cours des cinq dernières années. Les données, extraites des statistiques d'activité de la Banque de France, sont, en règle générale, exprimées en unités sur douze mois glissants. Par exception, la décomposition entre « nouveaux dossiers » et « redépôts » est présentée en pourcentage des dossiers déposés et sur onze mois glissants, la ventilation concernée étant disponible avec un mois de décalage.

### 2. Nombre de ménages en situation de désendettement

Le nombre de ménages en situation de désendettement est calculé à partir des données recensées dans le Fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP), auxquelles est appliquée une correction statistique pour tenir compte du fait que ce fichier recense, au titre de la procédure de surendettement, des personnes physiques et non des ménages.

### 3. Typologie des dettes

Pour chaque catégorie de dettes, ainsi que pour chaque sous-catégorie de dettes financières, les tableaux présentent, selon une périodicité trimestrielle, une ventilation des dettes figurant dans les dossiers recevables.

- Les encours de dettes sont exprimés en millions d'euros.
- La part dans l'endettement global s'obtient en divisant l'encours des dettes de la catégorie concernée par l'encours total des dettes.
- L'endettement moyen pour une catégorie de dettes est le rapport entre l'encours total de dettes de la même catégorie et le nombre de dossiers comportant au moins une dette de cette catégorie. Il est exprimé en milliers d'euros.
- La rubrique « dossiers concernés » – pour une catégorie de dettes – se calcule en divisant le nombre de dossiers disposant d'au moins une dette de la catégorie visée par le nombre total de dossiers recevables.
- Le nombre moyen de dettes est le rapport entre le nombre total de dettes d'une certaine catégorie et le nombre de dossiers dans lequel figure au moins une dette du même type.

---

<sup>1</sup> Les données du dernier trimestre publié ont un caractère provisoire et peuvent faire l'objet de compléments ou corrections au cours du trimestre suivant. Les données sont définitives lors de leur seconde publication trimestrielle.